Fédération Française de Golf Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

Ernst & Young et Autres

41, rue Ybry 92576 Neully-sur-Seine cedex

Tél.: +33 (0) 1 55 61 00 00 www.ev.com/fr

Fédération Française de Golf

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération Française de Golf, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Bruno Bizet

		31-12-09			
ACTIF (En €uros)	Brut Amort & Prov		Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles :			1		
Concessions, brevets, droits					
et similaires	37 842	36 196	1 646	4 549	
Autres	1 076 159	811 906	264 254	124 33	
Immo, incorp, en cours	120 443	0	120 443	124 334	
Immobilisations corporelles :	120	~	120 440	'	
Agenct & aménagt des terrains	8 995 687	6 032 046	2 963 641	3 336 760	
Constructions	9 331 738	4 321 119	5 010 619	5 408 476	
inst. Techn. Mat. & Out.	1 812 025	1 244 695	567 330	286 359	
Autres	1 892 119	1 354 062	538 057	1	
Immo, corp. en cours	79 420	1 304 002	79 420	453 489 27 869	
Immobilisations financières :	13 420	٩	79 420	2/86	
Titres de participation	600 523		600 523	200 500	
Prêts	31 240	31 240	000 523	600 523	
Autres immo, financières	1 160	31 240	1 100	1	
riduod minio, mandicios	1 100	Y	1 160	1 033	
TOTAL I	23 978 357	13 831 263	10 147 094	10 243 386	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	388 929	ol	388 929	342 355	
Avances et acomptes	0	ő	300 323	342 355	
Créances d'exploitation	Ĭ	~]	4	1	
Clients et rattachés	1 144 434	22 770	1 121 664	560 345	
Autres créances	745 935	58 070	687 865	1 680 441	
Valeurs mobilières de placement		30 07 0	007 000	1 000 441	
Autres titres	3 000 000	0	3 000 000	5 089 627	
Disponibilités	1 990 850	0	1 990 850		
•	. 555 550	4	1 990 650	301 787	
Charges constatées d'avance	340 555	0	340 555	309 923	
TOTAL II	7 610 702	80 840	7 529 862	8 284 478	
Charges à répartir (III)	0	0	0	1 0	
Primes de remb. oblig. (IV)	0	0	ol	Ĭ	
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0	
TOTAL GENERAL	31 589 059	13 912 103	17 676 955	18 527 864	

PASSIF (En €uros)	31-12-10	31-12-09	
FONDS PROPRES			
Fonds associatif	4 424 927	4 306 435	
Réserves	3 811 225	3 811 225	
Report à nouveau	499 963	499 963	
Résultat de l'exercice	582 691	118 492	
Subventions d'investissement	3 746 987	4 102 670	
TOTAL I	13 065 793	12 838 785	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	262 418	208 934	
Provisions pour charges	0	20000	
TOTAL II	262 418	208 934	
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	515 010	687 180	
Emprunts et dettes financières divers	68 770	70 970	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 395 028	1 689 317	
Dettes sociales et fiscales	1 755 809	1 623 972	
Dettes sur immobilisations et rattachés	128 828	119 517	
Autres dettes	165 922	990 946	
Produits constatés d'avance	319 375	298 241	
TOTAL III	4 348 741	5 480 143	
Ecart de conversion passif (IV)	o	0	
TOTAL GENERAL	17 676 955	18 527 864	

COMPTE DE RESULTAT (En €uros)	31-12-10	31-12-09
Produits d'exploitation		
Produits fédéraux	17 543 044	15 982 156
Production vendue (services)	6 498 138	5 384 095
Montant net du chiffre d'affaires	24 041 182	21 366 251
Production immobilisée	0	
Subventions d'exploitation	1 471 850	1 549 737
Reprises sur prov. et amort. et transferts de charges	317 295	148 448
Autres produits	183 047	590 694
TOTAL I	26 013 375	23 655 130
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	602 450	488 263
Variations de stocks de marchandises	-27 298	49 494
Achats de matières premières et autres approvisionnements	137 604	154 025
Variation de stock	-31 351	-5 745
Autres achats et charges externes	9 384 161	8 482 743
Impôts, taxes et versements assimilés	716 746	792 240
Salaires et traitements	5 210 060	4 844 227
Charges sociales	2 677 797	2 492 833
Dotations aux amortissements et provisions :	1	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 269 366	1 279 471
Sur stocks: dotations aux provisions	o	4 952
Sur créances : dotations aux provisions	32 517	36 253
Pour risques et charges : dotations aux provisions	251 870	42 093
Subventions aux ligues	3 067 550	2 943 194
Dotations des épreuves	1 092 594	1 051 018
Autres charges	1 531 273	1 421 017
TOTAL II	25 915 340	24 076 078
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 036	-420 952

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31-12-10	31-12-09
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 036	-420 952
Produits financiers		
Sur participations	6 709	10 832
D'autres valeurs mobilières	27 914	69 314
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 294	160 93
Autres intérêts et produits assimilés	4 677	2 00
Différences positives de change	254	56
Produits nets cession VMP	11 050	30 715
TOTAL III	83 899	273 852
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	50 664	174.000
Dotation aux amortissements et provisions	50 664	174 369
Différences négatives de change	2 411	1
Charges nettes sur cession de valeurs mob. de placement	2411	1 548 46 446
TOTAL IV	53 075	222 363
RESULTAT FINANCIER	30 824	51 489
RESULTAT COURANT	128 860	-369 463
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	444.047	
Sur opérations en capital	444 947	788 687
Reprises de provisions	103 500	13 643
TOTAL V	548 447	802 330
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	01 007	050 10-
Sur opérations en capital	81 867 12 748	258 187
Dotations aux amortissements et provisions	12 /48	16 910 39 281
TOTAL VI	94 615	314 378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	453 832	487 952
mpôts sur les bénéfices	0	o
EXCEDENT	582 691	118 492

ANNEXE 2010 - 5 -

FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Le bilan, à cette date, fait état d'un total de	€	17 676 955
Total des produits	ϵ	26 645 720
Total des charges	€	26 063 029
Excédent de l'exercice	€	582 691

		PAGE
1	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
2	METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	7
3	NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	
	3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE 3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations 3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements	8 9
	3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	9
	3-2 ETAT DES STOCKS	9
	3-3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	10
	3-4 ETAT DES PROVISIONS	10
	3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	11
	3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES	11
	3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE	11
	3-8 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
	3-9 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER	12
	3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR	13
	3-10 b ETAT DES CHARGES A PAYER, DES COMPTES COURANTE ET DES TRANSFERTS DE CHARGES	14
4	AUTRES INFORMATIONS	
	4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION	15
	4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS	15
	4-3 EFFECTIF MOYEN	15
	4-4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	15
	4-5 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN	15
	4-6 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	15
	4-7 DEFICITS REPORTABLES	15

ANNEXE 2010 .7-

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La Fédération Française de Golf compte 407 530 licenciés (-0,68% par rapport à l'année dernière).

Une augmentation de 3€ sur le prix des licences adultes a été votée en assemblée générale 2010 afin de financer la candidature de la France à la Ryder Cup 2018. (Impact K€ 1 145)

Les comptes du Golf National ont été impactés par des mises à dispositions importantes des installations du golf pour l'organisation de l'Open de France, du championnat de France des jeunes,...

La ffgolf est propriétaire de 90% du capital de la SAS Ffgolf Production (Capital de 40.000 €). Cette société a démarré son activité le 20 avril 2007 et a présenté un résultat à l'équilibre en 2010.

Des négociations sont en cours pour une éventuelle prise de participation au capital de la SAS par la société "Amaury Sport Organisation".

2 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- * continuité d'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en application du règlement en vigueur CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels et CRC 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les produits des licences sont constatés sur la base de l'année de la licence.

2-1 Changements de méthode au 31 décembre 2010

Les subventions d'exploitation de la Fédération Française de Golf sont au profit de la SCI Levallois et de la SAS FFGolf Production. Jusqu'à la clôture 2009, elles étaient imputées en "Autres créances". Durant l'exercice 2010, elles ont été traitées directement au crédit des comptes courants.

2-2 Valeur d'entrée des immobilisations

Les immobilisations sont valorisées au prix d'achat, sans incorporation de frais financiers.

Les immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires. Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte de leur valeur d'inventaire ou d'une valeur probable de négociation et de l'évolution des résultats de la société considérée.

2-3 Durée d'amortissement des immobilisations

Aménagements des terrains	10 à 30 ans	linéaire
Constructions	25 à 35 ans	linéaire
Aménagements des constructions	10 à 15 ans	linéaire
Installations techniques	10 ans	linéaire
Matériel et outillage	3 à 5 ans	linéaire
Autres	5 à 10 ans	linéaire
Fléole	5 ans	linéaire

2-4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances présentant un risque de non réalisation ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

2-5 Subventions

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dès leur octroi.

Comme vu dans la partie 2.1, elles sont depuis l'exercice 2010, comptabilisées directement en compte-courant et non plus en autres créances.
Les subventions d'investissement concernent le grand projet (*Rénovation du Golf National*), comptabilisées durant l'exercice 2005 à hauteur de K€ 5 306.
Depuis l'exercice 2005, Elles sont reprises au compte de résultat (contrepartie fonds propres) chaque année au prorata des amortissements.
La durée d'amortissement court, selon la nature de l'investissement, de 7 ans à 30 ans, soit jusqu'à la clôture 2040.

2-6 Stocks

Les stocks de marchandises et de matériel d'entretien du terrain sont évalués au coût d'achat complet ou à la valeur de marché. Les coûts d'achat sont calculés suivant la méthode du coût moyen pondéré.

L'ajustement à la valeur de réalisation inclut notamment une dépréciation pour rotation lente fondée sur l'ancienneté des produits inventoriés.

2-7 Trésorerie

Ce poste est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisable à court terme. Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période selon leur nature, ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

2-8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour objet de couvrir des risques ou des charges que des éléments survenus ou en cours rendent probables.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations (valeur brute)

	Début d'exercice	Acquisitions Transferts	Cessions Transferts	Fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS					
INCORPORELLES					Dont
					Secteur lucratif
Concessions, brevets,					
droits et similaires	35 651	2 191	0	37 842	37 842
Autres immo. incorp.	865 894	210 265	0	1 076 159	58 773
Immo. incorp. en cours	0	120 443	0	120 443	24 125
TOTAL	901 545	332 900	0	1 234 445	120 740
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES					D4
· · ·					Dont Contains because
Aménagement des terrains	8 952 775	42 912	0	8 995 687	Secteur lucratif
Constructions	e 9 308 741	22 997	0	9 331 738	8 995 687
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 571 273	484 071	243 319		9 331 738
Autres immo. corp.	1 735 269	247 958		1 812 025	1 812 025
Immo. corp. en cours	27 865	51 555	91 108	1 892 119	597 802
TOTAL	21 595 923	849 493	0	79 420	79 420
	21 595 925	849 493	334 427	22 110 989	20 816 671
IMMOBILISATIONS					
FINANCIERES					Dont
					Secteur lucratif
Titres de participation	600 523	0	0	600 523	36 000
Prêts	64 534	0	33 294	31 240	0
Dépôts de garantie	1 033	232	105	1 160	760
TOTAL	666 090	232	33 399	632 923	36 760
TOTAL BRUT	23 163 558	1 182 626	367 826	23 978 357	20 974 171

3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements et provisions

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS					
INCORPORELLES					Dont
Concessions, brevets,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			Secteur lucratif
droits et similaires	31 102	5 094	0	26 106	20.400
Autres immo. incorp.	741 562	70 343	0	36 196	36 196
Immo, incorp. en cours	741 302	70 343	-	811 906	11 280
TOTAL	772 664	75 438	0 0	0 848 102	47 476
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES					Dont
					Sectour lucratif
Aménagement des terrains	5 616 015	420 701	4 670	6 032 046	6 032 046
Constructions	3 900 265	420 854	0	4 321 119	4 321 119
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 284 914	190 352	230 572	1 244 695	1 244 695
Autres immo, corp.	1 281 780	162 021	89 738	1 354 062	416 815
Immo. corp. en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	12 082 974	1 193 928	324 980	12 951 922	

IMMO	BILISA'	TIONS
		_

FINANCIERES					Dont
r					Secteur lucratif
Titres de participation	0	0	0	0	0
Prêts	64 534	0	33 294	31 240	ő
Dépôts de garantie	0	0	0	0	ol
TOTAL	64 534	0	33 294	31 240	Ö

TOTAL AMORTISSEMENTS	12 920 171	1 269 366	358 273	13 831 263	10.000.454
I		. 200 000	000 210	10 00 1 200	12 062 151

Les parts détenues de la SCI Levallois (K€ 565) ne sont pas dépréciées au 31 décembre 2010. En effet, leur valeur de réalisation est estimée en fonction de leur valeur probable de négociation (valeur du bien immobilier détenu) et de l'évolution du résultat de cette société (résultat à l'équilibre en 2010).

3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	SCI Levallois	ffgolf Production
Part de capital détenu directement	99,99%	90%
Montant des capitaux propres	310 517	36 000
Résultat 2010	0	0
Numéro de Siren	332 508 993	497 863 522
Dénomination et siège social	SCI Levallois	SAS ffgolf production
2 on on makens of Gloge Gooker	68 rue Anatole 92300 Levallois-	68 rue Anatole 92300 Levallois-
Valeur comptable des titres détenus	564 523	36 000
Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	121 087	126 451
Chiffre d'affaires 2010	84 376	2 041 822

Des négociations sont en cours pour une éventuelle prise de participation au capital de la SAS par la société "Amaury Sport Organisation".

3-2 ETAT DES STOCKS

	Valeur brute	Depréciations	Valeur nette
Stock fournitures	101 085	0	101 085
Stock proshop	287 843	0	287 843
TOTAL	388 929	n	388 929

3-3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

		E	chéances	
	Montant brut	à moins d'1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans
CREANCES				
Créances d'exploitation	1 890 368	1 890 368		
DETTES				
Auprès des établissements de crédit :	515 010			
Neuflize OBC	257 142	85 714	171 428	
Société Générale	256 825	89 995	166 829	
Intérêts courus non échus	1 044	1 044		
Autres dettes financières	68 770	68 770		
Dettes fournisseurs	1 523 856	1 523 856		
Dettes fiscales et sociales	1 755 809	1 755 809		
Autres dettes	165 922	165 922		

3-4 ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour risques	208 934	251 870	198 386	262 418
Provisions pour charges	0	0	0	0
TOTAL	208 934	251 870	198 386	262 418

La dotation concerne un contentieux avec la société "France Pro Golf Tour" déclaré en 2010. La reprise de provision a été activée après le contrôle Urssaf de 2010. La provision initiale n'a pas été utilisée.

3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AVANT AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	12 838 785
Variations de l'exercice	
Affectation de l'excédent de l'exercice précédent	-118 492
Fond associatif	118 492
Réserves	0
Report à nouveau	ň
Excédent de l'exercice	582 691
Subventions d'investissement (a)	-355 683
Fonds propres à la clôture de l'exercice	13 065 793

(a) : Les subventions concernent le grand projet à hauteur de K€ 5 306 La quote-part virée au résultat s'élève à K€ 1 695 au 31 décembre 2010 Le Royal & Ancient a pour sa part financé le Grand projet à hauteur de K€ 145 en 2007

3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES

	2010	2009
Produits des licences	16 453 679	14 955 466
Redevances statutaires	603 350	596 850
Droits d'engagement aux compétitions	486 016	429 840
Total produits fédéraux	17 543 044	15 982 156
Produits des activités annexes secteur non lucratif	343 233	308 981
Chiffre d'affaires secteur lucratif	6 154 905	5 075 114
TOTAL	24 041 182	21 366 251

3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

		2010	
	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	TOTAL
RESULTAT D'EXPLOITATION	534 193	(436 158)	98 036
RESULTAT FINANCIER	43 518	(12 693)	30 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 997	444 835	453 832
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	o	0
RESULTAT NET	586 708	(4 017)	582 691

		2009	
RESULTAT D'EXPLOITATION	677 359	(1 098 308)	(420 948)
RESULTAT FINANCIER	72 926	(21 438)	51 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	217 065	270 887	487 952
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	ol	0
RESULTAT NET	967 351	(848 859)	118 492

3-8 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	453 832
Reprises de provisions pour risques exceptionnels	0
Dotations aux provisions pour risques exceptionnels	(0)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur lucratif	(14 644)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur non lucratif	(67 222)
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur lucratif	368 727
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur non lucratif	76 220
Valeur nette comptable des actifs cédés	(12 748)
Produits de cession d'actifs	103 500

- (a): Concerne la reprise d'une provision "Green de l'espoir" pour 20 ke (b): Concerne la reprise de subvention d'investissement pour 356 ke (c): Concerne des prestations "Havas" pour 28 ke

3-9 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER

RESULTAT FINANCIER	30 824
Reprises de provisions pour risques financiers	33 294
Octations aux provisions pour risques financiers	О
Charges financières Secteur lucratif	(17 370)
Charges financières Secteur non lucratif	(35 704)
Produits financiers Secteur lucratif	4 677
Autres produits financiers Secteur non lucratif	31 232
Revenus VMP Secteur non lucratif	14 696

- (a) : Concerne l'abandon des prêts de joueurs professionnels pour 33 ke (b) : Concerne la reprise de provision des prêts de joueurs

3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR

Charges constatées d'avance

Secteur Lucratif	(a)	90 247
	(b)	34 944
	(c)	15 859
	Autres charges constatées d'avance	23 898
Secteur non lucratif	(d)	49 000
	(e)	17 025
	Autres charges constatées d'avance	109 581
	TOTAL	340 555

- (a) Correspond au loyer de St Quentin pour le 1er semestre 2011
- (b) Correspond aux assurances "Grand projet" 2011-2016
- (c) Prestations liées à l'émission des licences 2011 (Quote part activité mixte)
- (d) Prestations liées à l'émission des licences 2011
- (e) Quote-part cotisation AEG 2011

Produits constatés d'avance

s produits constatés d'avance (d) s produits constatés d'avance	787 126 981 6 537
s produits constatés d'avance (d)	787
	01705
(c)	81 765
(b)	59 020
(a)	44 284
	(b)

- (a) Correspond à l'échange Marchandlse Rain Bird valable 10 ans
- (b) Correspond à la quote-part 2011 des abonnements parcours
- (c) Correspond au chiffre d'affaires restant à consommer sur les cartes PME
- (d) Correspond aux licences 2011 encaissées en décembre 2010

Produits à recevoir

Secteur Lucratif	Autres produits à recevoir	5 922
Secteur non lucratif	(a)	39 281
	(b)	13 219
	Autres produits à recevoir	6 895
	TOTAL	65 317

- (a) Correspond à l'indemnité pour préjudice dans l'affaire Holigreen (b) Correspond aux revenus du compte sur livret

3-10 b ETAT DES CHARGES À PAYER, DES COMPTES COURANTS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES

Charges à payer

Secteur lucratif	2 050
Secteur non lucratif	
TOTAL	A 583

Comptes courants

Secteur lucratif	(a)	126 451
Secteur non lucratif	(b)	114 378
TOTAL		240 829

- (a) Correspond au solde débiteur du compte courant de la SAS ffgolf production
- (b) Correspond au solde débiteur du compte courant de la SCI Levallois

Transferts de charges

TOTAL	Autres transferts de charges	32 557 74 576
Secteur non lucratif	(C)	23 000
	Transferts de charges	155
	(b)	4 939
Secteur lucratif	(a)	13 925

- (a) Correspond au remboursement d'assurance Tempête 2009
- (b) Correspond aux écarts de stock du Golf National
- (c) Correspond à la participation de quelques joueurs professionnels aux frais de fonctionnement de la ffgolf

ANNEXE 2010 - 15 -

4 AUTRES INFORMATIONS

4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La figoff n'a alloué aucune rémunération au titre de l'exercice 2010 aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur.

4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants s'élèvent pour l'exercice 2010 à K€ 304 dont K€ 10 d'avantages en nature.

4-3 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la ffgolf s'est élevé à 143 personnes au cours de l'exercice 2010, dont 47 personnes pour le secteur lucratif. ETP: 133 dont 46 pour le secteur lucratif

4-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN : INDEMNITES DE DEPART À LA RETRAITE

La Fédération Française de Golf n'a pas enregistré dans les comptes annuels au 31 décembre 2010 les engagements relatifs au départ à la retraite de ses salariés.

Le montant de ces engagements peut être estimé à K€ 492. Ces engagements ont été déterminés avec les paramètres suivants : Taux actualisation 4,68% ; taux augmentation des salaires 1,5 % ; référence à la table de mortalité INSEE 2009.

4-5 ENGAGEMENTS HORS BILAN : DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les Droits Individuels à la Formation s'élèvent au 31 décembre 2010 à 9.647 heures, dont 3.134 heures pour le secteur lucratif, valorisées à K€ 88 (dont K€ 29 pour le secteur lucratif)

4-6 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les parts de la SCI 68 rue Anatole France font l'objet d'un nantissement à 100 % en garantie de l'emprunt Crédit Agricole.

La banque Société Générale a émis une convention de garantie ayant pour objet la couverture du remboursement des fonds encaissés, même à titre occasionnel, par l'intermédiaire en assurance et versés par les assurés tels que prévu à l'article L512-7 du code des assurances. (Caution O.R.I.A.S: K€ 115)

4-7 DEFICITS REPORTABLES

La Fédération Française de Golf est une association à but non lucratif. Seules ses activités commerciales sont fiscalisées (Partenariats et gestion du Golf National).

La ffgolf applique un prorata de TVA pour ses opérations mixtes.

Les déficits reportables de la ffgolf lucrative s'élèvent à K€ 7 058 à fin 2009. A la clôture 2010 la partie lucrative enregistre une perte comptable de K€ 4.

Fédération Française de Golf

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

ERNST & YOUNG et Autres

Ernst & Young et Autres

41, rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine cedex

Tél.: +33 (0) 155610000 www.ev.com/fr

Fédération Française de Golf

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec la S.A.S. FFGolf Production

Personnes concernées

MM. Georges Barbaret, Antoine Robin, Jérôme Paris, Eric de Saint Louvent, Michel Duplaix et Pierre Massie.



Convention de subvention

La S.A.S. FFGolf Production a signé, le 20 décembre 2010, avec votre association un avenant à la convention de subvention d'équilibre initialement signée le 13 décembre 2007. Votre association décide d'attribuer pour l'année 2010 une subvention d'équilibre au bénéficiaire pour un montant total égal à son déficit. La charge enregistrée à ce titre s'élève à € 764.826 pour l'année 2010.

Convention de licence de marque

La S.A.S. FFGolf Production a signé, le 20 décembre 2010 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2010, avec votre association un avenant à la convention de licence de marque initialement signée le 13 février 2008. Votre association confère, à titre gratuit, par cette convention à la S.A.S. FFGolf Production le droit d'exploiter les marques « Golf Tour » jusqu'au 31 décembre 2011.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Bruno Bizet